



Participez à la solidarité

et contribuez à l'amélioration des conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients

Les établissements gérés par la Fondation sont essentiellement financés par l'Assurance-maladie. Cependant, afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients et développer la Fondation, nous faisons appel à la solidarité des donateurs. Des réalisations voient ainsi régulièrement le jour grâce à l'aide logistique, matérielle ou financière de parrains ou bienfaiteurs (ateliers, aménagement d'espaces de vie, médiathèques, matériel audiovisuel et multimédia, théâtre, expositions, conférences...).

Comment donner ou léguer ?

- Par un don ou par une donation de votre vivant
 - Par un legs en nous instituant légataire dans votre testament
- Tous les biens peuvent faire l'objet d'un legs ou d'une donation.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la direction de la clinique ou auprès de la direction générale de la Fondation.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 23 mai 1925, les donateurs reçoivent par retour un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une exonération fiscale. La Fondation s'engage à ne pas communiquer les coordonnées de ses donateurs à des tiers.

Contacts

Clinique médico-psychologique de Villeneuve d'Ascq

Avenue Paul Langevin
BP 10439 - 59664 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03 20 43 88 10 • 03 20 43 88 14 (après 21h)
Fax direction : 03 20 43 88 11
Fax médical : 03 20 43 88 17
E-Mail : Cmp.villeneuve@fsef.net

Direction générale de la Fondation santé des étudiants de France

8, rue Émile Deutsch-de-la-Meurthe
BP147, 75664 Paris cedex 14
Tél. : 01 45 89 43 39
Fax : 01 45 89 17 62
E-Mail : fsef@fsef.net

Site : www.fsef.net



Comment venir ?

- **En transports en commun :**
Métro ligne 1
Station 4 Cantons
- **Par la route :**
En venant de Lille, Paris ou Valenciennes, prendre la direction Gand et sortir à "cité scientifique"
En venant de Gand, prendre la direction Paris et sortir à "cité scientifique"

Clinique médico psychologique de Villeneuve d'Ascq





La Fondation **santé** des **étudiants** de France

Reconnue d'utilité publique, la Fondation santé des étudiants de France gère des établissements de santé dans le cadre d'une vocation très spécifique, la double prise en charge « soins et études ». Elle dispense des soins en psychiatrie, en médecine physique et réadaptation ainsi que des soins de suite. Les patients sont des adolescents et des jeunes adultes. Une annexe pédagogique rattachée à un lycée public, est implantée dans chaque clinique. Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études avec des professeurs de l'Éducation nationale. La Fondation regroupe **11 établissements sanitaires** et **6 structures médico-sociales**, qui représentent **1 400 lits et places agréés**. Près de 2 500 salariés y travaillent, dont 160 médecins et 300 personnels de l'Éducation nationale. Les cliniques sont essentiellement financées par l'Assurance-maladie.

L'offre de soins à Villeneuve-d'Ascq



Les jeunes accueillis de 15 à 25 ans souffrent de pathologies psychiatriques : psychoses, troubles des conduites alimentaires, troubles de l'humeur, états dépressifs, troubles de la personnalité, états limites, phobies scolaires et troubles névrotiques invalidants. Des soins post-aigus sont également proposés en coordination avec d'autres établissements hospitaliers.



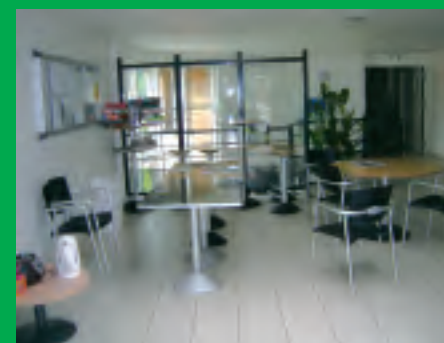
Une équipe polyvalente, des soins diversifiés



La clinique dispose de 26 lits en hospitalisation temps complet et 25 places en hospitalisation de jour. Les jeunes accueillis bénéficient d'une prise en charge associant soins études et réadaptation.

Nous sommes une équipe polyvalente pluridisciplinaire composée de médecins psychiatres, de psychologues, d'infirmiers et d'éducateurs. Nous proposons des soins intégrés dans un projet individualisé pour chaque jeune. Ils consistent en des traitements médicamenteux, des entretiens médicaux, psychothérapiques individuels ou de groupe, en ateliers et des médiations thérapeutiques. La famille est associée au projet dès l'entrée du patient et lors d'entretiens familiaux. L'articulation entre projet de soins et projet pédagogique est un élément majeur de la prise en charge.

Nous préparons activement la réinsertion sociale et à l'orientation professionnelle du jeune.



La scolarité à Villeneuve-d'Ascq



L'unité «soins études», **annexe pédagogique du lycée Jean Prouvé à Lomme**, scolarise des élèves de fin de collège et de lycée en enseignement général. L'enseignement est dispensé par des professeurs de l'Éducation nationale.

Lors de l'admission à la clinique médico-psychologique de Villeneuve d'Ascq, un projet personnalisé de scolarisation est mis en place en fonction de l'âge de l'élève, de son cursus scolaire antérieur et de ses choix d'orientation. L'assiduité aux cours est obligatoire, des bilans scolaires sont établis régulièrement et portés à la connaissance des élèves et de leurs familles. Les activités scolaires sont régies par les règles de vie scolaire.

En cas de scolarisation totale ou partielle en dehors de l'unité «soins études », le service des études assure les liens avec les autres établissements scolaires. De la même manière, il accompagne les élèves lors du retour vers l'enseignement en collège ou en lycée.

En fonction des possibilités, l'unité «soins études » propose un accompagnement adapté aux étudiants post-baccalauréat.

Les demandes d'admission

La demande d'admission se fait par téléphone ou par courrier. Le dossier d'admission comprend les demandes de renseignements administratifs, médicaux et pédagogiques. Le dossier passe en commission d'admission composée du coordinateur médical et du directeur des études.

Si les critères d'admission sont remplis, un rendez-vous de pré-admission est fixé.

Suite à ce rendez-vous, s'il y a une indication d'hospitalisation, une entrée est programmée.

